





Comité salaires 2020 à Caen

Pour mémoire, rappelons que début mars, il était prévu que l'enveloppe destinée aux mesures individuelles devait augmenter de 60 % et passer de 3,5 M€ à 5,6 M€, de quoi attribuer des mesures à un plus grand nombre ou réduire les disparités ou augmenter le montant des mesures.

C'était compter sans le coronavirus, car la direction a imaginé une prime Covid financée en partie par l'argent des mesures individuelles. Presque 2 M€ ont de ce fait été pris sur les 5,6M€. Les directions ont donc maintenant à distribuer des mesures individuelles pour un total de seulement 3,7M€ et des primes Covid pour un total de 3,2 M€.

Belle aubaine pour la direction car, par nature, les primes ne contribuent pas à augmenter la masse salariale de l'année suivante. Tant pis au contraire pour les salariés bénéficiaires d'une prime car, s'ils peuvent être satisfaits d'une gratification, ils ne voient pas leur salaire, et tout ce qui en découle, augmenter d'un centime.

Tant pis aussi pour les représentants du personnels : s'il est encore possible d'avoir un regard, malheureusement partiel, sur les disparités salariales, l'attribution des primes, se fait dans une opacité totale que ce soit pour leurs montants ou les noms des bénéficiaires. 1 200 primes ponctuelles de 150€ à 6 000 € ont été attribuées l'année dernière. Est-ce que ce sera similaire cette année ou bien verra-t-on 400€ attribués pour chacun des 8 000 salariés de FTV ?

Dans notre antenne, les comités salaires se suivent et se ressemblent passablement :

- ▶ l'accord qui prévoit explicitement la présence des chefs de service (article 2,1,1,1), a été bafoué par la direction régionale qui a pleinement assumé sa volonté de ne pas les faire venir à la réunion.
- > nous n'avons pas eu le montant de l'enveloppe dédiée à notre antenne
- nous n'avons pas eu suffisamment de données sur les carrières individuelles (seuls 40 salariés sur 83 ont donné leur accord pour que leur situation salariale nous soit transmise)
- > nous n'avons pas eu d'info sur les salariés qui n'ont pas eu de mesure depuis plus de 3 ans
- > nous n'avons pas eu d'info sur les critères de la direction en matière de disparité
- la direction a refusé d'échanger sur les disparités que nous avons pointées
- > sur les primes individuelles : blackout total

Nous ne pouvons pas avoir d'échanges constructifs si nous ne sommes pas au même niveau d'information sur les situations salariales. Comment repérer les disparités et argumenter sans documents pertinents ni points de comparaison ?

Nous sommes cependant intervenues sur la base des infos que de nombreux salariés nous ont confiées. Nous avons notamment pointé :

- une personne dont le salaire est en dessous du minimum de son groupe : un comble !
- > une vingtaine de disparités individuelles allant jusqu'à 10 % en dessous du salaire médian
- des disparités que nous avons déjà pointées l'année dernière et qui persistent
- une rédaction globalement en disparité (très peu de journalistes au-dessus du salaire médian du réseau, surtout en seconde partie de carrière)
- une possible disparité femmes / hommes dans notre antenne étant donné que, sur la base des données dont nous avons connaissance, les femmes en disparité sont plus nombreuses que les hommes.

Caen, 12 octobre 2020